L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'EON.

DEUXIÈME PARTIE.

Une conspiration à St-Pétersbourg.

CHAPITRE II.

LA CONFESSION.

(Suite.)

—Vous prenez volontiers les choses au tragique, vous autres Françaises, et je comprends que le marquis de Valcroisant, tout brave qu'il soit, n'ait plus osé regarder en face une amazone telle que vous. Il paraît que pour l'escrime vous valez une Maupin?

—Je n'y prétends point. Le miracle est d'ailleurs fort simple. Mon père avait pour principe qu'une femme doit pouvoir, au besoin, se défendre, même comme un homme, et dans ce but il m'associa aux jeux et aux leçons de mes frères; je n'ai point tout à fait oublié—et je m'en félicite—puisque j'ai pu châtier une offense qui ne se pardonne pas.

—Savez-vous que cette rancune, si vous la conserviez, pourrait bien vous brouiller avec Olga, la compagne que je vous ai donnée, et qui est si vite devenue votre amie? Le marquis de Valcroisant est, dit-on, en passe de devenir son fiancé, et le chancelier ne serait point éloigné de se prêter à une alliance à laquelle, pour mon compte, je ne m'opposerai pas.

Elisabeth, en prononçant ces dernières mots d'un air nonchalant, observait curieusement le visage de sa belle interlocutrice, qui ne sourcilla pas.

L'impératrice reprit, se traçant, à la faveur du décousu permis à la conversation, une autre piste:

—Quand je vous ai rencontrée si à propos tout à l'heure, je sortais du conseil synodal, et j'étais tombée, avec le prince Rasomowski, de Charybde en Scylla. Je dois à la pensée qui vous a poussée à venir au-devant de moi, d'avoir été délivrée plus tôt d'un entretien solennel et ennuyeux, et d'avoir pu recevoir, sur mes dernières acquisitions l'avis et l'éloge de votre goût. Du reste, je n'ai qu'à me féliciter de mes rencontres avec vous, et je ne vous vois jamais que pour mon plaisir.

—Votre Majesté, s'écria Mlle de Beaumont avec une expression charmante d'admiration et de reconnaissance, est bonne comme si elle était la plus simple des femmes, au lieu d'en être la première par le rang, la beauté, le courage et l'esprit.

—Vous me flattez, répondit Elizabeth, visiblement sensible à ces compliments; mais je suis comme votre cardinal Mazarin, moi: je ne crois pas aux flatteries; pourtant je ne les hais point, pourvu qu'elles soient délicatement tournées et qu'elles aient l'air d'être sincères.

—Les hommages que vous inspirez le sont toujours. Ce n'est pas ma faute si la vérité a l'air d'un éloge.

—Je veux bien le croire, et je désire à mon tour vous donner un témoignage de ma bienveillance et de ma satisfaction. Approchez, mademoiselle; voici votre récompense.

Elisabeth, se levant avec son majestueux sourire, prit dans un écrin qu'elle tira de son chiffonnier en bois de rose, un médaillon enrichi de diamants et contenant son portrait en miniature; puis, se rasseyant, elle passa au cou de Mlle de Beaumont, qui s'était agenouillée devant elle, la chaîne d'or qui supportait ce magnifique présent, plus précieux et plus envié encore à cause de la faveur dont il était le signe, qu'à cause des pierreries dont cette décoration, d'un caractère vraiment féminin et asiatique, était ornée.

—Quelle faveur insigne! s'était écriée Mlle de Beaumont, en s'agenouillant devant la souveraine. C'est aux pieds de Votre Majesté que je dois recevoir le don inestimable de son portrait.

—Relevez-vous, mademoiselle, ordonna Elisabeth avec bonté.

—Que Votre Majesté me permette de conserver cette attitude respectueuse et suppliante.... implora Mlle de Beaumont, les yeux baissés et la voix attendrie.

Et résolue à profiter de l'occasion qui s'offrait si opportunément, elle brûla, comme on dit, ses vaisseaux, en ajoutant aussitôt:

—Et de lui demander très humblement pardon.

—Pardon? interrogea Elisabeth étonnée. Eh quoi! c'est au moment même où je vous récompense que vous avez un pardon à me demander?

—Oui, madame, et c'est cette marque de bienveillance qui me donne le courage d'en implorer une plus grande encore.

—Plus je vous écoute, plus je vous considère, et plus je me demande quelle faute....

—Oui, une faute, une très grande faute, si Votre Majesté, pour excuser le fait, ne considère pas l'intention, ne tient pas compte des circonstances qui ne m'ont pas permis de faire autrement.

—Mais si vous n'avez pas pu faire autrement, vous ne sauriez être coupable!

—C'est ce que je me suis dit.

—Aussi n'avez-vous point l'air d'une criminelle.

—Plût au ciel que Votre Majesté me trouvât innocente!

—J'y suis toute disposée, et je me sens, je l'avoue, beaucoup plus intriguée qu'indignée.

—Dieu veuille qu'il n'en soit pas autrement tout à l'heure!

—Mais enfin, s'écria Elisabeth,—ces circonlocutions et ces réticences—avaient pour but de la disposer à l'indulgence, mais elles avaient surtout pour résultat d'irriter sa curiosité,—qu'est ce donc que cette faute, que ce crime dont l'aveu doit vous causer une si grande honte et me causer une si grande surprise? Je n'y cependant pas l'étonnement facile.

—Tant mieux! madame.

—Voyons, parlez, je le veux, ordonna Elisabeth, qui n'aimait pas à attendre.

Mlle de Beaumont parut se consulter un instant.

—Non, je n'ose pas, dit-elle avec une moue enfantine si bien jouée, qu'elle fit sourire la souveraine, achevant par là de la désarmer.

Aussi est-ce avec une sorte de belle humeur qu'elle demanda:

—Faut-il que je vous aide?

—Oh! madame! si Votre Majesté daignait avoir la bonté de m'interroger! s'écria Mlle de Beaumont, comme ces jolies pénitentes auxquelles l'aveu du péché semble si délicat qu'il faut les décharger d'un fardeau dont elles ne se délivreraient jamais toutes seules.

—Soit, dit Elisabeth, qui était décidément en bonne veine. Eh bien! s'agit-il d'une faute contre l'étiquette? Vous êtes étrangère et d'avance je vous absous.

—Plus que cela, madame!

—Plus que cela! Mais il s'agirait donc d'un petit mensonge! Bah! pour une fois!

—Plus que cela, madame!

—D'une fraude?

—Encore!

—D'une supercherie?

—Encore!

Et Mlle de Beaumont, avec une sorte de pudeur effrayée, se voilait le visage de ses deux mains comme pour ne pas voir l'abîme où, degré par degré, il lui fallait descendre.

—D'une usurpation de nom, de titre, d'état? interrogea Elisabeth, qui elle-même saisie d'une sorte de vertige, descendait quatre à quatre l'escalier des hypothèses.

—Encore, madame! balbutia Mlle de Beaumont, qui semblait prête à s'évanouir.

Ce n'était pas cependant le moment de tromper cette curiosité aiguillonnée par la déception et qu'on sentait devenir implacable.

—Achevez vous même.... Je ne vois plus rien, déclara Elisabeth, non sans une nuance d'humeur.

—Votre Majesté vient de parler d'usurpation, confessa Mlle de Beaumont d'une voix saccadée et accompagnant d'un soupir chacune de ses paroles, qu'elle semblait tirer avec effort de sa gorge. Eh bien! c'en est une, en effet, et la pire de toutes, que j'ai commise. J'ai usurpé le nom.... les vêtements.... d'un sexe.... qui....

—Arrêtez! s'écria Elisabeth stupéfaite. Comment! vous ne seriez pas!....

—Hélas! non madame.

—Mais alors, vous seriez!

—Hélas! oui madame!

—Oh! pour le coup, c'est trop fort! Je n'ose croire encore à un tel subterfuge!

—Indigne de Votre Majesté, indigne de moi-même, s'il n'eut été l'unique moyen de pénétrer auprès d'elle et de lui parler librement. Aujourd'hui que, grâce à vos bontés, j'y suis enfin parvenu, il ne m'est plus permis, puisque cela n'est plus nécessaire, d'usurper les attributs d'un sexe dont Votre Majesté est l'ornement et l'honneur. Souffrez donc que j'achève la métamorphose et que Mlle Geneviève de Beaumont se présente à Votre Majesté sous son nom véritable et ses vêtements habituels de chevalier d'Eon.

En même temps, et sans attendre une autorisation qu'il se prend, mais ne se donne pas, Mlle de Beaumont acheva d'un tour de main, et comme d'un coup de baguette, avec une prestesse, une grâce, une coquetterie et une dignité vraiment étonnantes, d'accomplir sa métamorphose, c'est-à-dire de paraître ce qu'elle était et non ce qu'elle semblait être.

L'ampleur commode et les plis flottants, les nœuds et les dentelles du costume féminin au dix-huitième siècle, qui avaient rendu possible et même facile, au séduisant et spirituel aventurier, favorisé par les charmes exceptionnels de sa figure imberbe, de s'incarner dans ce rôle où il faisait illusion aux yeux les plus exercés, ne secondèrent pas moins le succès de son aveu que celui de sa ruse.

Quand il eut rapidement dégrafé le corsage lâche et dépouillé la large jupe balayante de sa robe du matin, sorte de peignoir en soie des Indes, dont il était enveloppé, et que, pareil à un papillon qui sort de sa chrysalide, il eut repoussé du pied, comme un domino après le bal, ce travestissement inutile, Elisabeth ne put retenir un mouvement d'admiration, à la vue du brillant cavalier qui remplaçait devant elle Mlle de Beaumont.

C'était bien la même taille svelte et souple, la même élégante démarche, la même physionomie gracieuse et fine, la même lèvre spirituelle, les mêmes yeux pétillants, les mêmes cheveux tigonnés, frisottés et légèrement poudrés d'un blanc nuage ambré.

Mais s'ils se ressemblaient naturellement comme le frère et la sœur, Elisabeth se demandait si le chevalier d'Eon ne l'emportait pas encore sur Mlle de Beaumont.

Si habile que fût son art, si prestigieux que fût le don d'assimilation dont il venait de fournir un si étonnant et si imprévu témoignage, le costume masculin favorisait encore plus que l'autre les avantages de notre héros.

Il pouvait désormais arrondir dans un salut du plus pur œil-de-bœuf son bras sur son tricorne galant, bordé d'un léger cordon de plumes blanches et de dentelles d'or.

La main ressortait avec plus d'éclat sous la manchette de malines. L'habit de velours nacarat à boutons d'or ciselé moulait un torse élégant et vigoureux à la fois. La jambe était faite au tour dans son bas de soie rose. Et le pied bien cambré dans son soulier à haut talon rouge attestait la double habitude du bal et du combat: car ce n'était pas une épée de mignon, mais une épée de soldat, que le chevalier d'Eon portait à son côté, avec la double aisance de l'homme de cour et de l'homme de camp.

Toutes ces harmonies, tous ces contrastes composaient l'ensemble le plus piquant et le plus séduisant du monde.

Aussi, quand le chevalier d'Eon se hasarda à regarder celle dont dépendait son sort, après une algarade qui autorisait toutes les rigueurs, il n'eut pas de peine à deviner qu'Elisabeth penchait vers l'indulgence, et que la cause qu'il allait plaider après la sienne n'était pas moins gagnée.

Après l'avoir considéré avec attention et même avec complaisance, Elisabeth, qui trouvait l'aventure inouïe, mais qui ne se sentait pas la force d'en vouloir à l'auteur d'une surprise qu'elle ne pouvait s'empêcher de goûter, prit le parti de rire de ce dont elle aurait pu, avec moins d'esprit et de galanterie, se fâcher.

—Bah! s'écria-t-elle gaiement, après avoir donné un libre cours à son hilarité, j'ai ri, me voilà désarmée. Rassurez-vous, *monsieur*, je vous pardonne.

—Oh! merci, madame, murmura le chevalier d'Eon, avec une émotion et une modestie qui achevèrent d'enchanter l'impératrice.

Elle se hâta cependant de faire ses réserves en ajoutant:

—Mais à une double condition.

Le chevalier d'Eon tressaillit légèrement.

—Je suis aux ordres de Votre Majesté, dit-il en s'inclinant.

—La première, c'est que vous garderez jusqu'à nouvel ordre le déguisement sous lequel vous vous êtes introduit en Russie et dans mon palais.

Le chevalier fit un geste d'obéissance résignée.

—La seconde, continua Elisabeth, c'est que vous m'apprendrez dans quel but vous l'avez pris.

—Je m'empresse de vous satisfaire, madame, et d'arriver au but de ma mission.

—Votre mission? demanda Elisabeth étonnée. Vous voilà donc ambassadeur, maintenant?

—Je le serai en effet, si Votre Majesté daigne m'entendre, et, par là, me reconnaître.

—Je vous écoute, monsieur l'ambassadeur de....?

—De Sa Majesté le roi Louis XV, madame.

—Ah! fit Elisabeth avec un mouvement de surprise mêlé de plaisir.

En même temps, par un signe, elle invitait le chevalier d'Eon à s'asseoir et à continuer.

—Madame, poursuivit donc l'étrange et charmant diplomate, si j'ai osé paraître aux yeux de Votre Majesté sous un costume que je ne revêtirai de nouveau tout à l'heure que par son ordre, c'est pour servir mon roi et mon pays, pour servir aussi, j'ose le dire, Votre Majesté et la Russie elle-même.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA, Capitaine Hanover, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matins à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

14 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater de DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin, et le mercredi, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie. Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

13 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commun... HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8 août—tm

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M., à dater de MARDI, 4 août.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

25 juillet—1m. No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Jeudis 5 h. P M

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Church ville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine, J. R. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

5 août,—2m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur St-JOHN, capt. Jas. P. McKiroy, commis, Allen Jumel, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: Il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 20 de la rue Conti.

14mai—3 p

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Pour tous les atterages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transférer son fret.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 33 rue Conti.

18 juill—1an

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA,

A. DUGAS, capitaine.
A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 9 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

22août—1m

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Barra, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Janfreau, Commis, J. G. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO., No 126 de la rue Vieille Levée.

21 sept—6m

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

Départ, JEUDI, 24 sept. à 4 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, le Bayou Chênes, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fousse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

Capt. J. P. FORGAY. A. MEYNIER, Commis,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.

22sept—3t

Pour la Côte au-dessous de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine. — Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Boyd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.

9mai—6m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne laveront partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 19 septembre
PEREIRE, Sarmens, samedi, 3 octobre.
FRANCE, Londerney, samedi, 17 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $110; Seconde cabine, $65.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York. [illegible] Agent, [illegible] N. O.

nov—...

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 4 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

20juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allège.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2,500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2,500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2,500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2,500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2,500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2,500 tonneaux, capt. L. Coover.
STATE OF NEVADA, 2,500 tonneaux, cap. Brass.
STATE OF FLORIDA, 2,500
STATE OF INDIANA, 2,500 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF ALABAMA, partira de son quai, poteau 33, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, —— 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés.

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125	$80	$45
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam.	135	80	50
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark.	145	90	55

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New-York (par chemin de fer tout le temps de la N. O. à N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 1 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 26 sept. et prendront à New-York, le steamer "State of Georgia," qui partira de New-York, le MERCREDI, 30 septembre.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York) à

	salon.	le cabines.	Entr't.
Belfast, Glascow	$118		
Liverpool, Londonderry.	125	$90	$56

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Les billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $200 le billet; pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $240 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 29 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

6juillet—1 an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt..	23 sept.	25 oct.
Strassburg..	8 oct.	8 nov.
Koeln..	20 "	22 "
Hannover..	3 nov.	6 déc.
Gén Werder	17 "	19 "
Frankfurt..	1 déc.	3 janv.
Strasburg..	15 "	17 "
Koeln..	29 "	31 "

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer des passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $150 en or.
Entrepont .... 40 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—ou Hâvre ou à Brême:

Chambres .... $150 en or.
Entrepont .... 45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $50 en or.
Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, 8 août—1 an — 45 No 45 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie: Germania, Capt. Winzen, Vandalia, Capt. Fanzen, Saxonia, Capt. Nielsen.

— Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
"Vandalia,"			
Janv. 31	Fév. 3	Fév. 6?	Mars 11/74
"Germania"			
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 28

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Pocke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, RUFFETTI & Cie, Agents-Généraux, 120, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux de Passage, 61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage.

8août—1m

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 26 septembre, à 8 A. M.

Passage.......... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after May 31, 1874. Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m. COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (except Sunday,) at 3:15 p. m. Through night express daily, at 4 p. m.

Arrive: Coast Accommodation (daily except Sunday) at 9:10 a. m. Express and Mail daily at 3 p. m. Through night Express, daily at 11 p. m. The 4 p. m. express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charleston.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

E. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 31 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit: EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures. TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à 3:15 p. m. Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans: Le train d'agrément (tous les jours excepté le dimanche) à 9:10 a. m. Express et malle, tous les jours, à 3 h. P. M. Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m. Le train express de 4 h. p. m., ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule ligne qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charleston.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

E. P. SHUTE, Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. 31 déc—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Express.......7:20 A. M.	Express.......3:05 P. M.
Malle.........5:00 P. M.	Malle.........8:00 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 19 avril—

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.	ARRIVE.
Express.......7:20 A. M.	Express.......3:05 P. M.
Mail..........5:00 P. M.	Mail..........8:00 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. april 19—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.... 25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.... 15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
7½	"	8½	"
9	"	10	"
10½	"	11½	"
Midi		1	P. M.
2	P. M.	2½	"
3	"	3½	"
4	"	4½	"
5	"	5½	"
6	"	6½	"
7	"	7½	"
8	"	8½	"

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

8avril—1m

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SIX HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourcheville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Les taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au No 6 de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "échange" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 4 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 4 heures.

CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" — ET DE — MACHINES DE TOUTE SORTE — DE — W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing:

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur-Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Bardeaux.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies Circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des pompes d'instal ation de fer, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.

Onze Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNE.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Mulets ou Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le Fabricant, qui est aussi l'Agent depuis 20 ans, et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou retourné, malgré le nombre immense qui en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres Moulins à Coton,—en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies de quelques autres marques dont les scies n'ont que 10 et 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage immense quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un mauvais marché. Ils auront un Moulin qui est reconnu comme le plus ancien et le meilleur entre les Moulins à Coton comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné entient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Bande à main droite ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté cent de milliers de dollars à un grand nombre de Foires d'Etat, avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:

Moulins de 40 scies	$200	Moulins de 65 scies	$260
" 45 "	225	" 70 "	270
" 50 "	240	" 80 "	275
" 60 "	300		

Tous ordres doivent être adressés à: W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

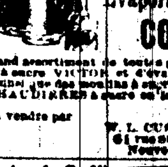

MOULINS A SUCRE VICTOR ET Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à scies de MILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs ET A FARINE DE STRAUB.

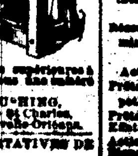

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES. 1.600 EN USAGE.

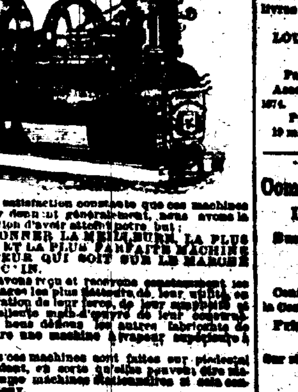

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but: DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente manière dont elles sont construites, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient mieux.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

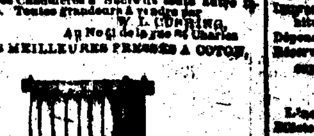

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles.

LES MEILLEURES PRESSES A COTON,

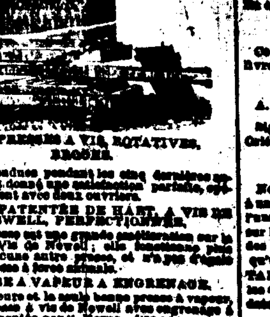

LES PRESSES A VIS ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur, c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par M. Hayne. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques une des plus grandes Planteurs de presses peut-être ... à vapeur, ... QUE D'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très bas. A vendre aussi la vieille et recommandable Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Robinson & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, 61 W. L. CUSHING,

[illegible] No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans, No. 124, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 8 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	R. Mc Ceard,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Reif,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

9 juin—

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 123 de la rue Gravier.

— Assure contre — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES. Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. MEYER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

[illegible]

SIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS. Bureau No. 31, rue du Camp.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

19 mai—1m — No. 140, rue Gravier.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Bureau, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRABERG, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, ce 30me jour de juillet 1874.

ANDRE BOUGOUCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été décidé, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 soit payé à dater du dixième jour de août 1874.

DIRECTEURS:

[illegible]

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL — DE LA — Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. 30 Mai 1874.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874:

[illegible]

L'écrit qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 30 mai 1874.

W. H. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent, payé COMPTANT, à dater du 30 juin, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchelmer,	Jos. H. Wolfe,
R. B. Post,	A. Levi,
Edward Pilsbury,	Jno. R. King,
Chas. H. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart	Joseph Stone.

6 mai—

Premier état annuel — DE — L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Au No. 128 de la rue du Canal, Le 31 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public. Au No. 28 de la rue Carondelet.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL. Année expirée le 31 mars 1874.

[illegible]

I. N. MARKS, Président.

L. A. FORMENTO, Trésorier.

7 août et 3 sept.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 février 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Mitchel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce ... 1874. JULES MOREY, N. P.

Exact: P. POURSINE, R. R. KING, A. W. BOSWORTH.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE.......... $500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $10,000 prises du montant net des primes de cet an, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIL,	R. T. TORIAN,
B. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. MAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à ses bureaux, No 41 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL — DE — Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, notaire soussigné, ce ... jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1m

ETAT — DE — L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 128............ RUE DU CANAL.

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 128 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1874.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président

D. B. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 17 juillet, A. D. 1874.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers:

Wm. H. Stevenson, Président.
D. B. Taylor, Secrétaire.
S. P. Parmly, Trésorier.
Wm L. Stanford, Vérificateur.

Directeurs:

[illegible]

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD, Président.
EMILE DEBUYS, Vice-Président.
DURSAU MALPHPN, Secrétaire
ULGER LAUVE, Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

[illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. S. OGILVY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu que un dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable aux actionnaires.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No ... de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant ... août 1874.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

CHARLES AUDRY, Notaire Public.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	C. A. Gervais,
A. J. Adam,	I. L. Maas,
J. A. Braselman,	Col. H. Hunt,
W. T. Blakemore,	J. D. Hill,
I. Bloom,	Jas. J. Langles,
Sam. Boyd,	[illegible]
C. H. C. Brown,	[illegible]
John D. Coleman,	[illegible]
Geo. W. Chase,	H. J. Kaliss,
J. R. Conway,	Edward Naile,
Lloyd R. Coleman,	G. W. Scott,
Lucien J. Doucet,	W. H. Thompson,
J. A. Dunn,	Frederick Wing,
Fred. Ernest,	C. W. Wood,
Benjamin Grimes,	Louis A. Wiltz,
	T. S. Waterman.

RAPPORT SUR L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, A la clôture des affaires, le Vendredi, ... Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHARLES L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le tableau qui précède est exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins: ALF. MOULTON, S. H. BOYD, CHAS. E. SLAYBACK } Directeurs.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé........ $500,000

Dividende payé sur les primes ... pour cent.

[illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à ses bureaux No ... de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

- DIRECTEURS POUR 1874 -

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
E. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
B. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEIL,
CHAS. MACREADY,	B. W. TAYLOR,
W. B. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY,	I. L. MAAS.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $12 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Comité Central d'Etat.—En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à Bâton Rouge, j'ai désigné les membres suivants du Comité Central pour l'Etat:

Alex. DeClouet, St. Martin,
Alfred Roman, St. Jacques,
F. S. Goode, Terrebonne,
A. H. Leonard, Caddo,
J. H. Williams, Plaquemines,
Albert Voorhies, Orléans,
Samuel Choppin, Orléans,
W. S. Pike, Orléans,
W. B. Schmidt, Orléans,
J. D. Hill, Orléans,
Arch. Mitchell, Orléans,
Francis Johnson, Orléans,
B. A. Burke, Orléans,
J. J. Mellon, Orléans,
T. Reilly-Blanchard, Orléans.

Une réunion du Comité aura lieu, au No 25 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à midi.

R. H. MARR, Président.

Nlle-Orléans, 31 août 1874.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payne,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Reilly Blanchard,	R. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, par devant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.